

## Mémoire Projet Éolien de St-Paul-de-Montminy par le promoteur Kruger

Bonjour mon nom est Marc Laflamme ma conjointe Diane Moreau. Nous avons une propriété, terre à bois avec chalet à St Apolline de Patton avec accès par le rang 3 Est à St-Paul-de-Montminy.

Nous avons appris par les voisins que nous allions avoir des éoliennes près de notre terre à bois. J'ai communiqué avec le promoteur Kruger et effectivement il y aurait une éolienne à l'intérieure d'un rayon de 750 mètres nous avons été surpris car nous n'avons jamais été avisé même si sommes directement affectés.

Par la suite nous avons assisté à la première séance d'information par le promoteur. J'ai fait part de mon inquiétude à propos du bruit et l'on m'a dit que le nombre de décibel était respecté. Lors de la deuxième séance nous avons appris que non pas une éolienne mais trois éoliennes étaient prévues toujours dans un rayon de 750 mètres mais que le niveau sonore était toujours respecté.

Nous n'avons jamais été consulté officiellement pour donner notre opinion sur le projet nous avons toujours subit les décisions prisent par le promoteur.

On nous a offert des redevances et on leur a expliqué que nous avions signer une option avec EDF pour des droits de passage pour le premier appel d'offre qui consistait à un premier parc éolien dans st-Apolline de Patton plus au sud du projet actuel de EDF la Forêt Domaniale mais qui n'a pas été retenue par Hydro-Québec. Nous avons signé avec EDF pour des raisons de contrôle avec des barrières à l'entrée de notre propriété.

Pour le promoteur Kruger, La MRC de Montmagny, L'Alliance de l'est etc. Avec les commentaires entendus dans les audiences du BAAP nous avons l'impression, que ce qui est important c'est le développement économique et que les citoyens qui allons vivre avec ces décisions qui affecte note la qualité de vie n'est pas un facteur important. Il a été mentionné dans les audiences du BAPE que la valeur foncière ne serait pas affectée mais qu'en est-il de la valeur marchande de la propriété, j'ai de la misère à croire qu'une vue sur trois éoliennes dans un rayon de 750 mètres et le bruit qui en découle ne sera pas affecté.

Je suis à la retraite depuis janvier 2024 et nous avons prévu de passer plus de temps sur notre propriété et avec ce qui s'envient j'ai des sentiments très partager.

Malheureusement nous sommes contre ce projet, nous, nous profitons de la quiétude de la forêt et les activités comme la chasse, la trappe et autres, et nous la cultivons, mais pour d'autres c'est l'exploitation, le déboisement, le profit qui est important.

Notre qualité de vie, l'aspect visuelle de trois Éoliennes dans un rayon de 750 mètres et le bruit qui en d'écoule, pour ces intervenants ne sont pas important et ce ne sont pas des redevances qui feront en sorte que la pilule va mieux passer.

Je crois qu'un référendum sur le projet d'une telle ampleur permettrait à la population de St-Paul-de-Montminy et de ses environs de faire valoir leurs droits comme citoyen.

Je remercie le BAPE de m'avoir permis de m'exprimer.